



Forum national de l'APN sur la justice : Revitalisation des lois et des ordres juridiques des Premières Nations

Forum hybride | 2 et 3 avril 2025 | 9 h à 17 h HP

DEMANDE DE CONFÉRENCIERS

L'Assemblée des Premières Nations (APN) a le plaisir d'annoncer qu'elle sollicite des conférenciers pour le Forum national sur la justice de l'APN concernant la revitalisation des lois et des ordres juridiques des Premières Nations.

En janvier 2021, le ministre de la Justice et procureur général du Canada a été chargé d'élaborer une Stratégie en matière de justice autochtone (SJA) pour lutter contre la discrimination systémique et la surreprésentation des Autochtones dans le système judiciaire. La SJA s'appuiera sur les séances de mobilisation effectuées auprès des communautés et des organisations autochtones ainsi que sur les séances de consultation faites par Justice Canada afin d'élaborer une stratégie adaptée à la culture autochtone et comprenant des recommandations concrètes sur les mesures à prendre.

En février 2024, l'APN a publié les *Recommandations de l'Assemblée des Premières Nations pour une stratégie en matière de justice des Premières Nations* (document de recommandations), alimentées par diverses sources et forums depuis 2020, notamment la Stratégie en matière de justice des Premières Nations de la Colombie Britannique, les Forums nationaux de l'APN sur le maintien de l'ordre et la justice, la série de conférences virtuelles de l'APN sur la justice, le rapport *Dix ans depuis Une question de spiritualité* publié en 2023 et le projet de consultation sur la SJA. Ce document de recommandations comprend deux principales parties : (1) la réforme du système de justice pénale et (2) la revitalisation des lois traditionnelles des Premières Nations.

La deuxième partie du rapport de recommandations, qui porte sur la revitalisation des lois traditionnelles des Premières Nations, est divisée en quatre sections distinctes (revitalisation des lois traditionnelles des Premières Nations, création de lois traditionnelles des Premières Nations, administration de la justice et application des lois autochtones dans les communautés des Premières Nations) et comprend cinq considérations axées sur la distinction et l'importance des lois traditionnelles des Premières Nations pour la communauté, la langue et la culture, ainsi que quatre recommandations qui mettent l'accent sur les besoins liés à la restauration, à la mise en œuvre et à l'application des lois traditionnelles, des traditions juridiques, des structures et des systèmes des Premières Nations.

L'objectif principal de cet événement est de donner aux Premières Nations l'occasion de discuter de la revitalisation des lois et des ordres juridiques des Premières Nations, afin d'éclairer la mise en œuvre du volet des Premières Nations de la Stratégie en matière de justice autochtone. Le Forum permettra aux Premières Nations de tout le Canada de partager leurs connaissances et de faire progresser les efforts visant à revitaliser les processus judiciaires, les lois et les systèmes juridiques des Premières Nations.

L'APN invite des conférenciers dynamiques à soumettre une proposition d'intervention en tant que conférencier principal, panéliste ou conférencier.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **28 février 2025**.

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Veillez soumettre votre candidature à sbean@afn.ca

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter :

Stephanie Bean
sbean@afn.ca